

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, comme le ministre de l'Agriculture l'a donné à entendre, nous avons déjà signifié notre approbation, en principe, à l'idée que la Société du crédit agricole puisse disposer de nouveaux pouvoirs d'emprunt sur les marchés privés.

* * *

LES MINES

DEMANDE D'AIDE

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, en l'absence du ministre d'État chargé des Mines et du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'adresserai ma question au premier ministre. Comme l'industrie minière canadienne est au bord de la crise, avec les fermetures et conflits de travail qui touchent maintenant plus de 34,000 travailleurs des mines, des usines de broyage et des fonderies du Canada, ce qui fait 160,000 personnes quand on compte les emplois de service, et comme ces réductions sans précédent résultent de la situation économique qui régnait il y a plusieurs mois, et non de la conjoncture actuelle, quelles mesures précises madame le ministre d'État aux Mines a-t-elle proposées et quelles mesures le gouvernement est-il maintenant disposé à prendre pour remédier à cette crise grave qui a des effets terribles sur les collectivités locales d'un bout à l'autre du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, les préoccupations de madame le ministre d'État aux Mines sont évidentes, d'ailleurs elle prend la parole aujourd'hui à Calgary à la conférence consacrée aux perspectives qui s'ouvrent aux entreprises. Elle sera sûrement heureuse que je lui transmette les observations du député.

M. Siddon: Madame le Président, l'affaire est d'une telle urgence qu'elle appelle une réponse plus directe que cela.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, je suis certain que le premier ministre, qui préside le cabinet, a une idée des mesures précises qu'on peut attendre du gouvernement. Qu'est-ce que le ministre et le gouvernement vont faire pour les 10,000 sidérurgistes en grève de l'INCO, les 3,000 ouvriers du fer licenciés au Labrador, les 6,000 mineurs d'amiante et de fer en chômage au Québec, les 3,000 mineurs d'Ontario, les 3,000 des Prairies et les 2,000 autres du Canada atlantique . . .

Mme le Président: A l'ordre!

M. Siddon: . . . et les 10,000 mineurs licenciés en Colombie-Britannique? Qu'est-ce que le gouvernement va faire, madame le Président?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a parlé de mes fonctions de président du cabinet. Il doit savoir que lorsque le cabinet veut annoncer une décision, il le fait. J'ai l'honneur d'informer le député que lorsque nous aurons une décision à annoncer, nous en informerons la Chambre.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA DÉFINITION DES DROITS POLITIQUES DES FONCTIONNAIRES
PAR UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, j'aimerais poser au président du Conseil du Trésor une question relative aux relations employeur-employés dans la Fonction publique, plus précisément à la décision de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique au sujet de M. Neil Fraser, et à celle de la Cour suprême du Canada au sujet des contrôleurs de la circulation aérienne. La décision de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique ne semble pas répondre à la question de savoir ce qui constitue une action politique appropriée, sauf dans le cas de M. Neil Fraser lui-même. Il faudrait qu'un comité parlementaire examine cette question. Le ministre a-t-il pensé à créer un comité parlementaire chargé de définir plus clairement les droits politiques des fonctionnaires et la possibilité de se faire entendre?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, le rapport de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique s'est révélé fort utile, car il a confirmé l'avis que j'ai déjà exprimé, tout comme le député de Nepean-Carleton, si je ne m'abuse, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une question de jugement qu'on ne peut pas trancher à la légère. De toute façon, j'ai examiné les suggestions qu'on a formulées.

J'ai déjà dit que, personnellement, je ne m'oppose pas carrément aux comités parlementaires, mais je ne suis pas certain que leurs délibérations seraient très utiles dans ce cas-ci. J'ai fait des suggestions dans une lettre au premier ministre et j'ai discuté de cette affaire avec plusieurs de mes collègues. Sauf erreur, le premier ministre a étudié ce dossier et, a donné sa réponse, mais je n'ai pas encore lu sa lettre.

LES MÉTHODES D'ARBITRAGE

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au président du Conseil du Trésor. Celui-ci s'engagera-t-il à déposer la lettre? Je lui ferai remarquer que cela me préoccupe, car son avocat a dit à l'audience que les fonctionnaires exprimaient leur pensée à leurs propres risques. Il n'y a absolument aucune directive à ce sujet et cela m'afflige quelque peu.